



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

### 8 avril

*"En 1655, le jeudi, 8e jour d'avril, se fit la petite Conférence au parloir de Saint-Lazare en la présence de M. Notre Très Honoré Père, de M. Alméras, pour lors premier assistant sous Monsieur Vincent à Saint-Lazare, de M. Portail, de Mademoiselle Legras et trois de nos Sœurs, au sujet du rappel de nos Sœurs de Nantes". Ainsi est-il écrit au procès-verbal de ce conseil où chacun exprime ses pensées. La conclusion était unanime et cependant Monsieur Vincent, comme toujours, tempore pour être plus sûr de la volonté de Dieu : "Vous êtes tous d'avis du rappel de nos Sœurs et moi aussi. Mais, pour ne rien omettre en une affaire de telle importance, je crois qu'il sera à propos de recommander cela à Dieu. Et comme nous ne voulons rien faire qui ne soit conforme à sa sainte volonté, il faut lui demander des lumières pour la connaître. Je pense, Mademoiselle, qu'il sera bon que vous communiez, et vous aussi, mes Sœurs, afin d'obtenir de Notre Seigneur les grâces dont nous avons besoin en ce sujet. Nous dirons aussi la sainte Messe pour cela, et de plus il sera bon de faire oraison là-dessus pour bien penser s'il est expédient pour la gloire de Dieu de rappeler nos Sœurs".(R)*

**En 1851** , au *Berceau-de-Saint-Vincent* , la terre de Ranquines et l'emplacement de l'ancienne chapelle n'offrant pas un assez vaste espace pour la construction du nouveau sanctuaire que Mgr Lannéluc, évêque de Dax, veut élever à la gloire de saint Vincent, le Père Étienne achète la propriété voisine, connue sous le nom de «*Calot*» et qui d'ailleurs appartenait à une parente de saint Vincent<sup>1</sup>.

**En 1900** , à *Rome*, est publié le décret déclarant qu'on peut en toute sûreté procéder à la béatification de François- Régis Clet<sup>2</sup>.

**En 1902**, Soeur Wauters, âgée de 28 ans, avec Soeur Vester (20 ans) et Soeur Geurts (32 ans) ouvrent à *Susteren* la première Maison des Filles de la Charité dans le Limbourg en Hollande. En 1927 -- 19 juillet -- ce sera l'érection de la Province avec cinq maisons dans le Limbourg, une en Brabant, une en Gueldre. En 1935, la Maison Provinciale se transporte à Nuth et en 1956 à Baak. En 1958, la Province avait 17 centres de Charité avec 158 Soeurs. (R)

**En 1924** , à *Toursainte* , après une longue et douloureuse maladie supportée avec une admirable patience, M. Augustin Sarraille meurt, unanimement regretté par le diocèse de Marseille. Il professa pendant vingt-cinq ans au petit séminaire dont il fut ensuite le supérieur jusqu'en 1902. Cette année-là il fut nommé supérieur du grand séminaire et vicaire général du diocèse, mais en 1903, la persécution l'obligea à se retirer à Toursainte. Là, il continua à recevoir et à diriger les prêtres marseillais, en même temps qu'il était chargé des Soeurs de la Province. Au lendemain de ses obsèques, qui furent présidées par l'évêque de Marseille et auxquelles participent le grand séminaire et un nombreux clergé, la Semaine religieuse diocésaine a délicatement loué « le zèle éclairé, le tact, la bienveillance, la modération, l'amour du devoir » de ce bon fils de saint Vincent<sup>3</sup>.

**En 1951** , au *Berceau de Saint-Vincent* a lieu une très originale cérémonie que l'on a appelée «*le mariage du vieux chêne de saint Vincent*». Les Beaux-Arts, en le classant monument historique, ne lui ont pas promis une durée éternelle ; et malgré sa frondaison toujours abondante le vieil arbre — cinq ou peut-être sept fois séculaire — dans le tronc duquel le petit Vincent avait niché une statue de la Vierge, peut dépérir complètement. Il faut donc lui préparer un successeur qui soit bien de sa race. Au moment de la floraison, toutes précautions furent prises pour parer au danger d'abâtardissement fréquent chez les chênes. Un groupe de branches de l'arbre vénérable est enfermé dans un ballon de toile qui interdira toute contamination par un pollen étranger ; cette toile sera aussi comme la robe de mariage... En cette soirée du 8 avril, une cérémonie toute simple marqua l'événement. Il y eut lecture de procès-verbaux rédigés en latin et dans le dialecte que parla Vincent de Paul ; et Mgr Mathieu, qui présidait, tira, avec éloquence, les leçons, invitant en particulier les familles chrétiennes à donner leurs fils pour assurer la pérennité des oeuvres de saint Vincent<sup>4</sup>.

1) *Annales* , t. 52, p. 49.

2) *Annales* , t. 65, p. 320.

3) *Annales* t. 89, pp. 156-157 ; t. 90, pp. 366-367.

4) *Annales* , t. 116, pp. 129-130 ; 186-187.

